



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46690>

Département(s) de publication : **976, 974**

Annonce n° **25-46690**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** MAIRIE DE BANDRELE

**Correspondant :** MME SOUFFOU-ABASSI Dassami

**Adresse :** 41 RUE MROPATSE, 97660 BANDRELE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0269621981

**Courriel :** mp@bandrele.yt

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.klekoon.com>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse relatif à la construction du CCAS de Bandréle et d'une crèche de 24 berceaux.

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Toutes les caractéristiques administratives et techniques du marché sont indiquées dans les cahiers de charges.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

40 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :**

Le groupement constitué doit justifier des compétences dans les domaines suivants : - Architecture - Qualité environnementale du bâti en milieu tropical - Etudes techniques spécialisées (structures, fluides, thermique/énergie et photovoltaïque, VRD, SSI) - Economie de la construction - Signalétique Les candidats sont autorisés à se présenter sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire

pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Le mandataire du groupement sera obligatoirement un architecte. Il sera solidaire, pour l'exécution de son marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Le mandataire du groupement doit être un architecte inscrit à l'ordre des architectes et ne peut représenter, en cette qualité plus d'un groupement. Cette exclusivité ne concerne que l'architecte mandataire. Il est possible aux bureaux d'études et autres spécialistes d'être membres de plusieurs groupements en qualité de co-traitant ou sous-traitant.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des candidatures : 26/05/2025 à 00:00

## **Section 11 - Autres renseignements**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CCAS  
CRECHE

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2025